

RAA

Dépistage des cardiopathies rhumatismales

« L'éducation contribue au maintien de la santé, tout comme la santé procure les conditions nécessaires aux apprentissages ».
(extrait du projet éducatif)

**Vous êtes enseignant,
directeur d'école ?
Votre rôle est fondamental !**

En vous impliquant dans l'organisation du dépistage, vous, professionnels de l'enseignement, contribuez à réduire les inégalités dans l'accès aux soins et les inégalités sociales de santé.



La cardiopathie rhumatismale est une séquelle du rhumatisme articulaire aigu (RAA), qui touche surtout les enfants.

Elle peut évoluer à bas bruit pendant des années, sans que l'on ne ressente aucun signe, et provoquer de graves dysfonctionnements du cœur.

Un dépistage précoce par échocardiographie permet la mise en place d'un traitement avant que les atteintes ne soient trop importantes afin de limiter ou éviter les complications.

Pour tous renseignements :

Tél : 25.09.05

raa@ass.nc



Ensemble, préservons le cœur de nos élèves calédoniens !

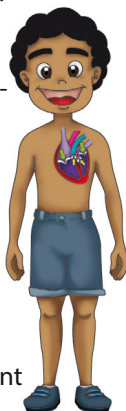
L'ASS-NC organise chaque année le **dépistage échographique** de la cardiopathie rhumatismale dans vos classes de CM1 et CLIS. Cette action se déroule en partenariat avec les provinces et **grâce à votre contribution**. Deux interventions sont nécessaires :

- 1) **une séance d'information** (d'environ 30 min) en classe pour préparer les élèves au dépistage quelques semaines avant celui-ci.
- 2) **l'intervention du cardiologue et de son assistante** pour réaliser les échographies.

Les principales étapes

Votre rôle en tant qu'enseignant ou directeur d'école

- 1 La date du dépistage dans votre école est communiquée. ➔ Les élèves sont-ils disponibles à la date prévue du dépistage ? En cas de conflits de planification, informer l'équipe du programme RAA.
- 2 Le dossier de chaque élève est préparé. ➔ Si demandée, la liste des élèves est-elle transmise ? (nom, prénom, date de naissance, sexe).
- 3 La date de la séance d'information dans votre école est communiquée. ➔ Les élèves sont-ils disponibles à la date prévue de la séance d'information ? En cas de conflits de planification, informer l'équipe du programme RAA.
- 4 Les documents à destination des parents sont diffusés. ➔ Le cahier de liaison de l'élève peut servir à transmettre à ses parents, le dépliant avec l'autorisation parentale. Y avez-vous noté la date de dépistage dans votre école ?

- 5 Les élèves rapportent leurs autorisations parentales et carnets de santé. ➔ Tous les élèves ont-ils rapporté leur autorisation parentale signée, ainsi que leur carnet de santé ? Relancer les familles si nécessaire.
- 6 Seuls les élèves ayant une autorisation parentale sont examinés. ➔ Les autorisations parentales sont indispensables, c'est médico-légal. Le jour de l'intervention, transmettre ces autorisations ainsi que les carnets de santé à l'équipe du dépistage.

- 7 A l'issue du dépistage, les résultats de l'échographie sont disponibles. ➔ Chaque élève rentre chez lui avec l'enveloppe contenant les résultats et son carnet de santé. Astuce : certains enseignants demandent à l'élève de rapporter l'enveloppe vide signée pour s'assurer que les documents ont bien été remis aux parents.



Pour en faire plus... Des vidéos sont à votre disposition pour préparer le dépistage avec vos élèves : « Emy et le RAA » et « Raa : le dépistage ».

